



GEM'APPRENDRE

Siren : 811 043 991

DA : 93132007913 (à jour)

MODALITES D'ACCÈS À LA FORMATION PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

PROCESS

1. Évaluation des besoins :

- Lors de l'inscription ou avant le début du bilan, proposez aux stagiaires en situation de handicap de déclarer leurs besoins spécifiques en matière d'accessibilité. Demandez-leur de fournir des informations sur leur handicap et les aménagements nécessaires pour participer pleinement l'accompagnement.

2. Aménagements physiques :

- Assurez-vous que vos locaux de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap, en veillant à l'absence de barrières architecturales (rampe d'accès, ascenseur, toilettes adaptées, etc.).
- Prévoyez des places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap près de vos locaux, si possible.

Normalement, les stagiaires restent à leur domicile et mobilise leur environnement. Notre regard doit être aiguisé de sorte à ce que les personnes puissent avoir l'ensemble des supports adaptés à leur situation.

3. Adaptation des supports pédagogiques :

- Veillez à ce que les supports pédagogiques utilisés pendant l'accompagnement soient accessibles à tous les stagiaires, en tenant compte des différents types de handicaps (visuel, auditif, moteur, etc.).
- Utilisez des polices de caractères lisibles, des contrastes suffisants et fournissez des versions électroniques des documents pour une adaptation éventuelle.

4. Interprétation et traduction :

- Si nécessaire, prévoyez des services d'interprétation en langue des signes pour les personnes sourdes ou malentendantes.
- Si vous accueillez des stagiaires étrangers en situation de handicap, assurez-vous de proposer des traductions ou des interprétations dans leur langue maternelle si cela est possible et pertinent.

5. Formation des formateurs :

- Sensibilisez l'équipe de formateurs et l'équipe pédagogique aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.
- Organisez des sessions de formation pour nos formateurs afin de les familiariser avec les bonnes pratiques en matière d'accessibilité et d'adaptation pédagogique.

6. Accompagnement individualisé :

- Proposez un accompagnement individualisé aux stagiaires en situation de handicap, en fonction de leurs besoins spécifiques.
- Identifiez les ressources et les dispositifs d'aide disponibles pour soutenir les stagiaires dans leur apprentissage.

7. Dialogue ouvert :

- Encouragez le dialogue ouvert avec les stagiaires en situation de handicap et leurs familles, afin de comprendre leurs attentes, leurs besoins et leurs suggestions d'amélioration.

- Soyez réceptif aux retours d'expérience et aux recommandations visant à améliorer l'accessibilité de vos formations.

En mettant en place ces modalités, je favorise l'accès équitable et inclusif des personnes en situation de handicap à mes formations.

N'oublions pas de rester en conformité avec les lois et réglementations en vigueur concernant l'accessibilité et les droits des personnes en situation de handicap.

Cynthia ROUX, Gem'Apprendre



Document actualisé le 05.01.2025